

## CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

---

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : Octobre - Décembre 2017

Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Actifs	En réserve		
Rogers	Tablettes	6	0	0,00 \$	336,60 \$
Rogers	Téléphones intelligents	510	20	496,66 \$	27 704,54 \$
Télus	Téléphones intelligents	78	0	0,00 \$	5 605,53 \$

### Information complémentaire

Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice qui agit à titre de fournisseur de services pour le DPCP. Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au ministère de la Justice par le biais d'une entente de services.